



Eguilles le 16 novembre 2016

Madame, Monsieur, chers administrés,

La commune d'Eguilles améliore la desserte des quartiers ouest.

Après avoir réalisé le carrefour entre la route de Pélissanne et l'avenue Heckenroth, deux nouvelles intersections vont être sécurisées au moyen de ronds-points dont vous trouverez le détail à la fin de ce document :

1 L'actuel mini rond-point franchissable desservant le chemin de Rastel, le stade Gilles Joye et les tennis, ainsi que le chemin des Grappons, la salle omnisports et les jeux de boules.

2 La « patte d'oie » chemin des Lauriers-avenue Heckenroth.

Ces deux projets ont été rendus possibles grâce à la rétrocession au bénéfice de la commune de l'ancienne route départementale n°18 (avenue Heckenroth) et avec l'accord de financement de l'ancienne communauté du Pays d'Aix, qui a transféré avant sa disparition les fonds nécessaires à la commune d'Eguilles pour leur réalisation.

La durée prévisible de ces travaux est estimée à 8 mois et nécessitera, pour des raisons de sécurité, la fermeture de l'avenue Heckenroth avant son intersection avec le chemin des Lauriers ainsi que la mise en place d'un alternat entre les deux futurs ronds-points.

Le projet prévoit aussi une voie piétonne sécurisée reliant ces deux ronds-points.

A terme, en fonction du budget municipal, un trottoir sera réalisé avenue Heckenroth et reliera le centre du village au pôle sportif.

Je mets à profit ce courrier pour vous informer sur l'aménagement du chemin des Lauriers.

Je ne reviendrai pas sur mon combat contre le projet pharaonique de déviation prévu par l'Etat dans les années 1990 et 2000, ni sur les difficultés rencontrées pour élargir la voie une première fois en 2006.

Vous avez certainement remarqué ces dernières semaines des travaux dans ce secteur, afin de sécuriser l'accès de nos enfants à l'arrêt de bus, mais aussi de créer un trottoir aux normes d'accessibilité.

Il ne s'agit nullement, comme certains semblent le penser, de prévoir des accès pour l'aménagement d'immeubles sur le terrain privé situé à l'arrière de l'abri bus. Ce terrain fait actuellement l'objet d'un permis d'aménager pour la réalisation de 7 maisons individuelles en rez-de-chaussée sur des lots de 2000 m², intégrées dans l'environnement (hauteur maîtrisée).

L'aménagement du chemin des Lauriers se poursuivra en direction du nord jusqu'au rond-point avec l'avenue Heckenroth, par son élargissement autorisant un croisement sans encombre des véhicules, des transports collectifs et engins agricoles ainsi que par la continuité du trottoir, au fur et à mesure des accords que la commune obtiendra auprès des riverains.

Conscient de la gêne inévitable occasionnée par ces différents travaux dont, je l'espère, vous ne doutez pas de la nécessité, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers administrés, mes salutations distinguées.

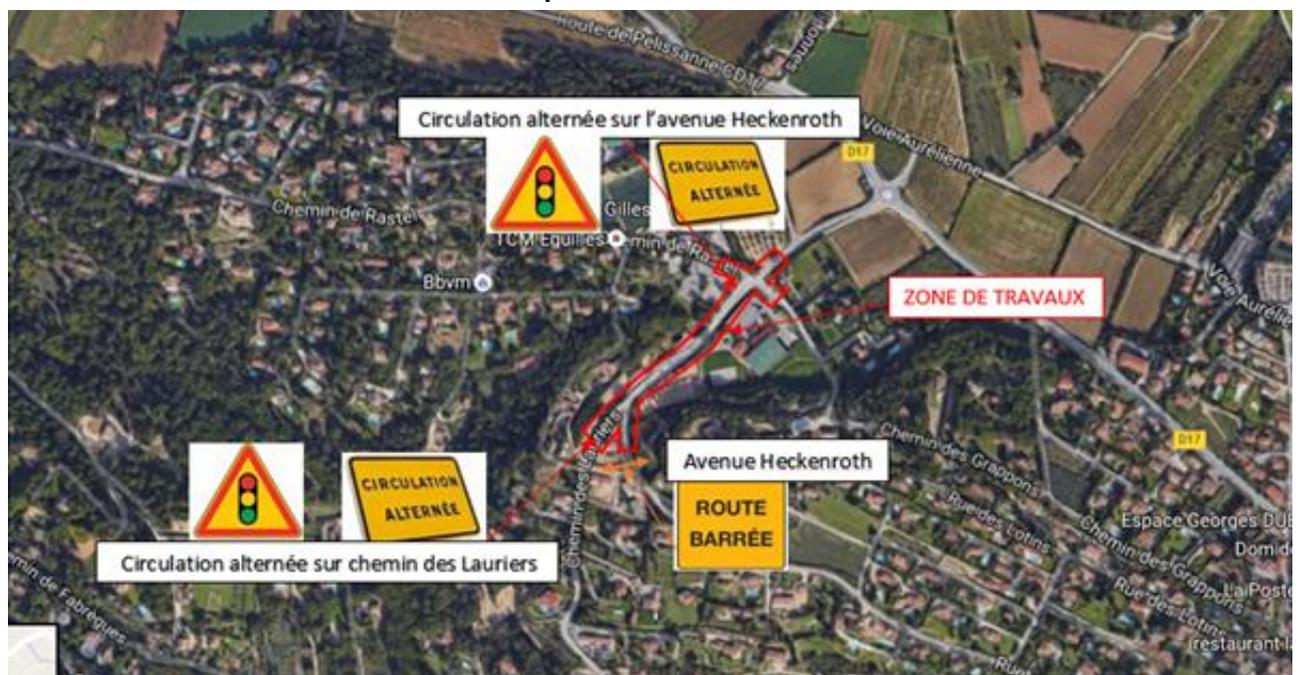
Le Maire d'Eguilles

Vice-président du conseil de territoire du Pays d'Aix

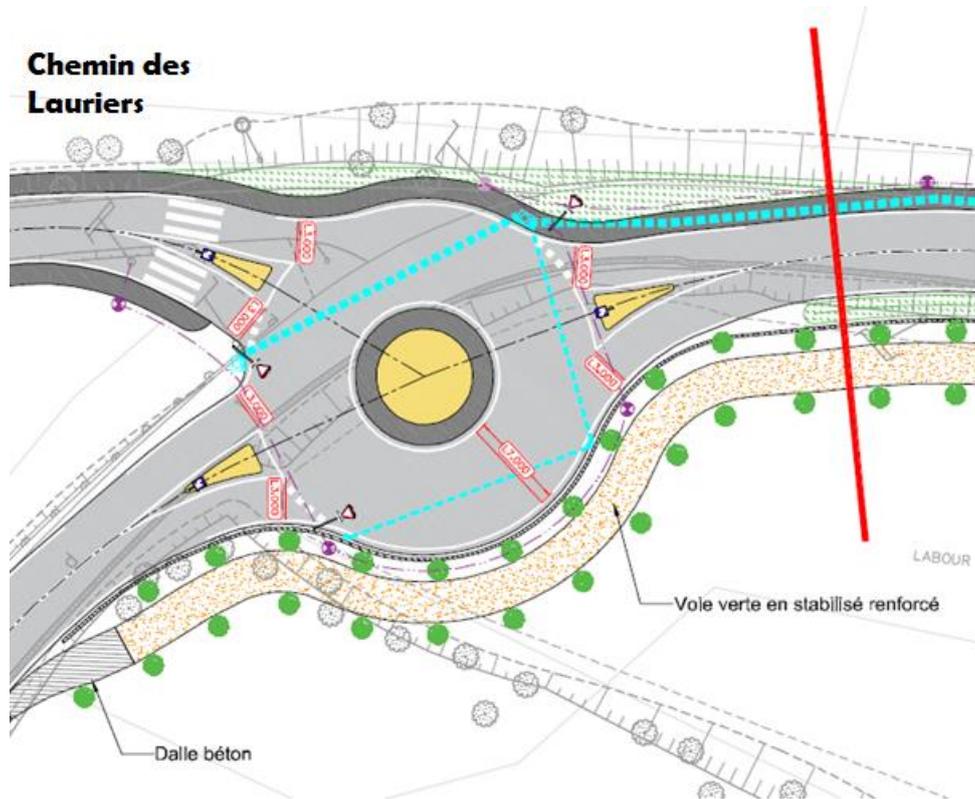
Robert DAGORNE



Schéma de mise en place de la circulation alternée



Rond-point chemin des Lauriers-avenue HECKENROTH



Rond-point avenue HECKENROTH-chemins de Rastel et des Grappons

